

# Synthèse - mission à Bamako -

Du 02 au 04 mai 2019

Plaidoyer pour une alliance sahélienne et  
européenne des collectivités

Présentée par  
Cités Unies France



**Mission Politique de Cités Unies France à Bamako - Synthèse**  
*Du 02 au 04 mai 2019*

*Quatre délégations d'association de pouvoirs locaux – APL – trois sahéliennes et l'autre française – se sont réunies au Mali - du 02 au 04 mai dernier, à la Maison du Partenariat Angers Bamako, pour travailler ensemble à la création d'une Alliance européenne et sahélienne des collectivités territoriales.*



*Réunion de travail des Associations de pouvoirs locaux sahéliennes et française - source : Marion Lotin*

## Introduction

Les pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) sont confrontés à la progression de la menace terroriste et du crime organisé, causes de déstabilisation de la région. Face à ces défis communs, deux initiatives ont été lancées :

- La Force conjointe transfrontalière du G5 Sahel, qui illustre la volonté des Africains de prendre en charge leur propre sécurité au plan militaire ;
- L'Alliance Sahel, qui est basée sur une approche de redevabilité réciproque entre les grands partenaires du développement et les États du G5.

Si une force militaire et une force étatique ont alors été créées, **la voix des collectivités n'avait pas été prise en compte jusqu'ici. Pourtant, ce sont bien les collectivités et leurs réseaux qui sont et doivent être les acteurs du développement durable de leurs territoires, au plus près des populations locales.** Pour ce faire, ces collectivités territoriales et les APL doivent être qualifiées, renforcées, accompagnées.

Des réseaux de collectivités territoriales (Association des Municipalités du Mali, Association des communes de Mauritanie, Association des régions du Mali, Association des Villes du Burkina Faso, Association des régions du Burkina Faso, Association des municipalités du Niger, Association des Régions du Niger, une Région mauritanienne, des collectivités territoriales membres de ces différents réseaux, Cités Unies France), réunis à Marrakech le 22 novembre 2018 ont échangé sur les enjeux d'une **Alliance des collectivités territoriales européennes et africaines pour le Sahel**. Ils ont manifesté leur souhait de travailler ensemble pour :

- Organiser des échanges entre pairs et établir un plaidoyer commun sur le rôle des autorités locales dans l'aide à la résolution des conflits,
- Pouvoir mutualiser leurs activités et initier de nouveaux projets communs.

C'est donc un **début de réseau** qui s'est présenté à Nouakchott le 7 décembre dernier, à l'invitation de l'Alliance Sahel, et **militant pour la reconnaissance du rôle des collectivités**

**dans la résolution des conflits, la sécurisation et le développement des territoires et des populations, et pour leur réelle association aux processus de développement territorial.**

**Rappel des objectifs de la mission**

Le but de cette mission à Bamako était **de poursuivre cette dynamique Sahel avec 3 focus principaux :**

- Poursuivre la construction d'un **réseau de l'Alliance des collectivités européennes et africaines pour le Sahel** ;
- Travailler sur la **mise à l'échelle de projets** ;
- Travailler sur l'organisation et le contenu des **Assises sahéliennes de la coopération décentralisée** qui auront lieu les 10 & 11 octobre 2019 à Poitiers.

**Participaient à cette mission :**

Délégation sahélienne

<i><b>Pays (par ordre alphabétique)</b></i>	<i><b>Organismes</b></i>	<i><b>Représentant</b></i>
<b>Burkina Faso</b>	Association des Régions du Burkina Faso	<b>Adama Sawadogo</b> , Président du Conseil Régional du Centre Nord
<b>Mali</b>	Association des collectivités de cercles du Mali	<b>Kassim Touré</b> , secrétaire permanent
	Association des Municipalités du Mali	<b>Boubacar Bah</b> , Président <b>Youssouf Diakité</b> , Directeur exécutif
	Association des Régions du Mali	<b>Siaka Dembelé</b> , Président, <b>Mohamed Sandy</b> , Secrétaire permanent
<b>Niger</b>	Association des Régions du Niger	<b>Soumana Hassane</b> , Secrétaire permanent

## Délégation française

<i>Organisme</i>	<i>Représentant</i>
<b>Cités Unies France (CUF)</b>	<b>Benoît Pilet</b> , Animateur Task Force Sahel de CUF, Adjoint au maire d'Angers, Vice-président d'Angers Loire Métropole
	<b>Guy-Michel Chauveau</b> , Président du Groupe-Pays Mali de CUF, Maire de La Flèche
	<b>Pierre de Gaétan Njikam</b> , Membre de CUF, Adjoint au Maire de Bordeaux, chargé de l'Afrique et de la Francophonie, Maire adjoint du quartier Bordeaux Maritime
	<b>Geneviève Sevrin</b> , Directrice Générale
	<b>Marion Lotin</b> , chargée de mission
	<b>Julian Creuzé</b> , Membre de CUF, Chargé des Relations Internationales de la ville d'Angers
	<b>Ivan Dedessus Le Moustier</b> , Membre de CUF, Responsable du Service Francophonie et Développement, Direction des Relations internationales de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

### **1/ Poursuivre la construction d'un réseau de l'Alliance des collectivités européennes et africaines pour le Sahel**

→ *Pour des collectivités sahéliennes reconnues au Sahel par les acteurs sahéliens et internationaux*

Dans le cadre du G5 Sahel, de nombreux regroupements sont en train d'être opérés, et se formalisent en plateformes. Il existe à ce jour une plateforme des jeunes qui était encore en cours de création lors de la mission, une plateforme des chambres consulaires, des députés et une plateforme des femmes ; il n'existe pas de plateforme des collectivités ou des associations de pouvoirs locaux (APL). Pourtant, les représentants des APL rencontrés, venus du Niger, du Burkina Faso et du Mali, ont tous réaffirmé leur volonté d'être au cœur du processus de reconstruction et de développement de la zone Sahel, en s'impliquant dans leurs territoires et en travaillant de concert avec les autres collectivités sahéliennes et internationales.

Malgré cela, les collectivités sahéliennes restent encore peu reconnues par leurs Etats et leurs gouvernements. Elles ne sont par exemple pas toujours informées de toutes les réunions qui concernent le G5 Sahel ; ainsi, lors de la dernière réunion qui a eu lieu à Ouagadougou - Burkina Faso - pour un atelier de trois jours sur la création de la plateforme des jeunes, de nombreux acteurs jeunesse ont été réunis et étaient présent, mais aucune collectivité, alors même que

l'objectif de l'atelier était de réfléchir à la stratégie du G5 et à son plan d'action sur la question de la jeunesse et des migrations.

Les collectivités sahéliennes sont aussi confrontées à un autre problème ; dans le cadre des projets de coopération ou des projets portés par les grands bailleurs de fonds, ces derniers font quasi systématiquement appel à des opérateurs et non à des collectivités ce qui pose la question de la gouvernance de ces projets, de l'animation territoriale, avec des collectivités locales pas ou très peu concertées voire associées

Ce manque de reconnaissance des collectivités a amené les APL à travailler ensemble, pendant ces 3 journées de mission, à un texte posant les bases d'une « alliance des collectivités », qui a donné lieu à la déclaration de Bamako (voir pièce jointe).

Des rencontres ont également eu lieu avec différents acteurs pour poursuivre le plaidoyer :

<b>Organismes rencontrés</b>	<b>Conclusions</b>
<b><u>Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation</u></b>	Parallèle entre les débuts du G5 et les débuts de l'UE avec la CECA. Collectivités sont conçues pour apporter des réponses satisfaisantes aux besoins essentiels des populations en complémentarité de l'Etat. La réponse sécuritaire passera donc aussi par les collectivités pour assurer le développement des territoires. Le G5 lui-même, après les questions sécuritaires, aborde aussi maintenant les questions de développement. Souhait que les chefs d'Etat, dans PIP 2, inscrivent des actions et financements de soutien aux collectivités territoriales.

**Point Focal du G5 Sahel au Mali**

Les pays du Sahel ont un destin commun et doivent s'allier pour faire face au terrorisme. 4 axes prioritaires : sécurité, gouvernance, infrastructure et résilience.

Concept développé avec la deuxième génération de maires post-décentralisation : « maires-développeurs ».

**Recommandation pour la création d'une plateforme des APL** auprès du G5 : **travailler avec des partenaires financiers pour le montage d'une telle plateforme** et rédiger un texte s'inspirant des textes de référence qui existent pour les autres plateformes (jeunes, femmes, journalistes, chambres économiques, parlementaire – appuyé par la France..). Pour rappel, la plateforme des femmes assure pour 2 ans la coordination des financeurs à Bruxelles, et constat que le chemin des requêtes est long. Cette plateforme des APL pourra avoir une action de lobbying pour éviter, par exemple, que le renforcement et l'accompagnements des pouvoirs locaux ne soit à nouveau enlevé du PIP 2 comme ce le fut dans le PIP 1, notamment à la demande de la Banque mondiale qui trouvait cette proposition « trop ambitieuse ».

<p><b><u>Ambassade de France au Mali</u></b></p>	<p>L'Ambassadeur est très intéressé par la démarche des APL sahéennes et l'accompagnement par Cités Unies France. La <b>Maison du Partenariat</b> a bien été <b>identifiée comme lieu de convergence de projets et de dynamiques</b>. Validation du principe de pouvoir aider des APL maliennes à se rendre aux assises Sahel d'octobre prochain.</p>
<p><b><u>Union européenne</u></b></p>	<p>Pour l'Union Européenne, après 30 ans de renforcement institutionnel et des centaines de millions d'euros dépensés, il faut reconnaître le Mali comme un pays décentralisé et l'assumer. Il faut maintenant utiliser cette décentralisation pour aller plus loin dans le développement des territoires, et regarder comment les financements peuvent évoluer pour accompagner d'autres types de projets. Des projets qui mettront au cœur des solutions le travail avec les collectivités territoriales.</p> <p>Insiste sur le fait que ces dernières ne sont pas en charge de la sécurité de leurs territoires mais qu'elles ont évidemment un rôle à y jouer, à prendre et à définir.</p> <p>Recommandation de travailler avec l'UE sur la zone Sahel : s'adresser à la délégation basée à Ouagadougou, au Burkina Faso qui a la compétence régionale.</p> <p><b>Importance que l'alliance des collectivités puisse écrire un narratif qui explique sa valeur ajoutée à ce qui existe déjà et qu'elle</b></p>

	<p>puisse rencontrer le secrétariat permanent du G5 Sahel.</p>
<p><b><u>France Volontaires (FV)</u></b></p>	<p>FV a mis en place un groupe de travail pour réfléchir à comment travailler sur l'espace G5 Sahel.</p> <p>Concernant le Mali, la décentralisation a reculé ce qui rend difficile pour les collectivités d'avoir les moyens et les compétences pour mener à bien une politique publique de gestion locale de la jeunesse et de la question migratoire.</p> <p>Pour le moment, FV ne fait pas partie de la plateforme des jeunes du G5 mais souhaite l'intégrer.</p> <p><b>Recommandation de FV pour de futurs projets de coopération : aider à mettre en place le « réseau de la voix des jeunes au Sahel »</b></p>
<p><b><u>Banque Mondiale + AFD</u></b></p>	<p>Réflexion sur l'évaluation des risques et des fragilités des territoires dans la zone Sahel qui prend en compte les zones en conflit, les facteurs de changement possibles, les zones non frappées mais à risque et voir comment prévenir ces risques.</p> <p>Intérêt de rencontrer des élus qui ont un regard territorialisé sur les crises ou les facteurs de crise.</p> <p><b>Poursuite de la discussion lors d'une réunion avec Expertise France et l'AFD à Paris le 6 mai matin, sur les possibilités de convergences dans les travaux.</b></p>

<p style="text-align: center;"><b><u>Expertise France (EF)</u></b></p>	<p>Voir le compte-rendu de la réunion de Paris du 06/05/2019 dont les principaux éléments sont les suivants : les CT ont toute leur place dans les travaux d'EF, notamment la Task Force Sahel. Dans le temps de l'urgence, il est primordial d'utiliser les connaissances des élus français et les relations de confiance nouées. <b>Utiliser tous ces réseaux pour changer d'échelle, dès aujourd'hui...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Echelon de l'intelligence du réseau à mobiliser</li> <li>• Expertise des territoires à mobiliser pour des interventions</li> <li>• Travailler ensemble sur des co-financements et donc des programmes d'intervention sur le terrain.</li> </ul> <p><b>Se mobiliser pour les assises d'octobre et, d'ici là, autres RDV à programmer pour avancer sur propositions communes.</b></p>

## **2/ Travailler sur la mise à l'échelle de projets**

→ *Début de réflexion avec les APL sur un certain nombre d'indicateurs :*

- Réalité du portage politique du projet, indispensable pour une appropriation et mise en œuvre effective ;
- Réalité des financements acquis pour que la mise en œuvre puisse se passer dans de bonnes conditions et que le projet soit à la hauteur des ambitions ;
- Réalité d'une ingénierie dédiée au projet, au sein de la collectivité ou en appui à la collectivité, faute de quoi la mise en œuvre reste « hors sol » et n'est pas appropriée, donc peu suivie et démultipliée.
- Inscription des projets dans les schémas de développement des territoires, indiquant les priorités de développement pour les années à venir ; sinon, projets qui sont des OVNI pour les territoires, sans inscriptions durables, ni appropriation, ni suivi.
- Dans la droite ligne, travailler, notamment auprès des grands bailleurs de fonds, à cette inscription de leurs financements en cohérence avec les schémas de développement territoriaux ;
- Et travailler avec les collectivités territoriales pour substituer une logique de développement à long terme planifiée à une logique de travail par « à coup », uniquement au regard des opportunités des bailleurs de fonds.

Ces travaux seront poursuivis lors des assises.

### 3/ Travailler sur l'organisation et le contenu des Assises sahéniennes de la coopération décentralisée qui auront lieu les 10 & 11 octobre 2019 à Poitiers

→ *Pour une mise à l'échelle des projets*



*Réunion au Ministère de l'Administration Territoriale et de la décentralisation - Source : Marion Lotin*

Contrairement aux assises « classiques » que CUF co-organise régulièrement avec ses collectivités membres et l'appui du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et qui sont bilatérales, il a été décidé au vu de la situation au Sahel et à l'urgence de travailler ensemble que seraient organisées des assises régionales ; l'idée est d'obtenir un impact plus important et de porter la voix des associations sahéniennes de pouvoirs locaux en France et en Europe. Ces assises s'inscrivent par ailleurs dans la perspective du sommet Afrique-France qui aura lieu en juin 2020.

Dans la forme, les Assises se concentreront autour d'une plénière introductive, d'une conférence sur le Tchad, de 4 ateliers thématiques ainsi que d'espaces d'échanges où divers

organismes mettront en avant leurs idées et projets. Les ateliers thématiques se feront en 2

sessions : (i) présentation des projets, (ii) identification des outils et propositions pour aller plus loin.

Les domaines clé d'action définis par l'Alliance Sahel ont été repris en 4 grandes thématiques pour les ateliers des assises: *employabilité des jeunes* (éducation, mobilité et formation), *Agriculture, développement rural et sécurité alimentaire*, *Énergie et climat*, *Gouvernance, Décentralisation et appui au déploiement des services de base*.

Souhait de fédérer les travaux des collectivités territoriales et de poursuivre cette démarche de construction commune de la paix et du développement en l'élargissant à l'ensemble des territoires, tout en étant à l'écoute des agences et des bailleurs.

Pour cela il sera important de s'appuyer sur la connaissance des APL sahéliennes et sur les outils et documents de travail existants comme les plans de développement sous leurs différentes appellations dans les 5 pays concernés. Il a également été convenu qu'il était primordial de faire lors de ces assises un état des lieux de la décentralisation des 5 pays sahéliens.

Par ailleurs, les coordinateurs d'atelier devront veiller à un équilibre des intervenants européens/sahéliens, à un équilibre dans la représentation des 5 pays du Sahel dans chaque atelier, à un équilibre femmes-hommes, avec comme objectif central de proposer des projets complémentaires qui permettent la mutualisation des compétences et des moyens et la mise à l'échelle.

## Conclusions et perspectives

Dans ce plaidoyer commun que les Associations de pouvoirs locaux sahéliennes et françaises portent, l'accent est mis sur la nécessité, pour bailleurs, de renforcer directement les capacités des collectivités en les finançant, permettant ainsi aux collectivités de faire leurs preuves et de gérer ces financements en toute transparence avec leurs propres outils.

C'est en faisant respecter la maîtrise d'ouvrage locale dans les projets de coopération décentralisée et en mettant en place un cercle vertueux où la population reconnaît ses élus, que les collectivités pourront être des acteurs majeurs de la reconstruction de la paix au Sahel.

Lors de cette mission, le Tchad et la Mauritanie n'ont pas pu être présents mais la délégation sahélienne présente a rédigé une lettre à envoyer à leurs homologues mauritaniens et tchadiens, et dans un deuxième temps, un représentant (à priori un représentant de l'Association des municipalités du Niger) sera chargé de se rendre en mission au Tchad pour rencontrer les associations de pouvoir locaux au Tchad et les inclure dans la dynamique Sahel. Pour les associations mauritaniennes une mission sahélienne et française aura lieu fin juillet 2019.

### Agenda commun pour 2019 :

- Comité de pilotage élargi des Assises le 10 juillet à Angers
- Mission de plaidoyer par une délégation sahélienne et une délégation française à Nouakchott en Mauritanie fin juillet (dates exactes non définies).
- Comité de pilotage des Assises le 11 septembre à Paris
- Assises Sahéliennes de la coopération décentralisée les 10 et 11 octobre.





*Rencontre avec la Point Focal au Mali du G5 Sahel - Ministère des Affaires Étrangères -  
Source : Marion Lotin*